

→ Règlements

→ Consignes de sécurité

Afin d'assurer la sécurité de tous et l'utilisation de la piste et de ses installations, nous vous rappelons les prescriptions suivantes :

Avant de prendre la piste, tout participant au stage doit avoir remis son abandon de recours signé à l'organisateur.

→ Sur la piste

- Tout participant s'engage à respecter scrupuleusement les consignes de sécurité dictées par l'organisateur lors des briefings. De plus, il doit porter un équipement complet : casque intégral homologué, combinaison de cuir, protection dorsale, gants et bottes adaptés à la pratique du circuit.

- Les machines utilisées par les stagiaires devront présenter toutes les garanties concernant leur bon état et leur bon fonctionnement. Particulièrement en ce qui concerne les freins et les pneus. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute machine ne répondant pas à ces critères.

- L'entrée en piste se fait par la sortie de la voie des stands. Le pilote « entrant » prendra garde de ne pas gêner les pilotes en phase de freinage au bout de la ligne droite et gardera sa droite jusqu'au virage « Fergusson » avant de prendre sa place sur la piste. Pour quitter la piste vers la voie des stands, le pilote « sortant » signalera son intention en levant la main gauche et en gardant bien sa droite après le virage « Paquay ».

- Il est formellement interdit de prendre la piste en sens contraire. La piste se prend exclusivement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

- Le pilote ne s'arrêtera jamais sur la piste, sauf en cas de force majeure. Dans ce cas, il prendra soin de ranger sa moto hors piste (de préférence à l'intérieur du virage) en attendant les instructions d'un commissaire de piste. En cas d'incident imprévu, la règle est de dégager le plus rapidement possible et de se mettre hors trajectoire.

- Au début de chaque séance, le pilote veillera à bien chauffer ses pneumatiques. Les zig-zag sont proscrits. Les pneus se chauffent progressivement en respectant les trajectoires et en augmentant le rythme au fur et à mesure. (attention particulière à porter aux virages à droite qui sont peu nombreux)

- Les ravitaillements en carburant auront lieu uniquement dans les paddocks. Ils sont interdits sur la voie des stands.

- Le pilote adoptera une allure très modérée dans la voie des stands (maximum : 15 km/h) ainsi que dans le paddock où il circulera uniquement au ralenti.

→ Code de comportement du pilote

Les journées organisées par la Mertens School sont des stages ou des entraînements et non des courses, ce qui exclut toute agressivité de la part des pilotes.

La Mertens School demande le respect entre les participants dans toutes les manœuvres de dépassement. Le pilote le plus lent évitera un changement de trajectoire imprévisible. Le pilote le plus rapide sera maître de son dépassement et s'assurera qu'il a pris toutes les mesures de sécurité nécessaires lors de sa manœuvre.

La Mertens School se réserve le droit d'écarter tout pilote qui ne respecterait pas cet état d'esprit lors du stage.

Il est demandé aux pilotes que les rétroviseurs soient repliés afin de ne pas les déconcentrer.

Les personnes accompagnants les pilotes ne sont pas autorisées à circuler sur la piste. Il est interdit de traverser la piste pour se rendre à l'intérieur du circuit. Il est particulièrement recommandé de surveiller les enfants et de ne pas amener de chiens à proximité de la piste.

→ Assurances

Les participants sont couverts par l'assurance du circuit de Mettet en responsabilité civile vis-à-vis des tiers.

Ils ne sont pas couverts individuellement. Ils peuvent souscrire une couverture individuelle accident à la journée auprès du circuit de Mettet pour le prix de 17euros. Formulaire et paiement lors de l'inscription le matin au secrétariat de la Mertens School.

→ Code drapeaux

- Drapeau JAUNE : drapeau jaune agité avant et à la hauteur d'un accident ou lors de l'intervention des commissaires = dépassements interdits

- Drapeau JAUNE ligné ROUGE : changement d'adhérence de la piste.

- Drapeau VERT : Piste libre. Début des entraînements. Autorisation de dépasser après un drapeau jaune

- Drapeau ROUGE : piste fermée.

Arrêt immédiat des pilotes en piste et retour au stand au ralenti.

- Drapeau à DAMIERS : fin de séance, retour au stand.

En cas de non respect de ces prescriptions, les organisateurs déclinent toute responsabilité et se réservent le droit de faire arrêter le pilote responsable.

Tout utilisateur du circuit de Mettet est tenu pour financièrement responsable des dégâts occasionnés aux installations du circuit.